



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5103-5975
Télécopieur : (514) 5103-3435

Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès verbal du mercredi 27 mars 2013

Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Rachel Demers	Service de Garde
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Christopher Hall	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Sophie Boucher	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Julie Mercure	La Source

Étaient absents :

Christiane Isabelle	Secrétaire
---------------------	------------



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-03-27-97**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2013-03-27-97** est adoptée à l'unanimité.

2. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il y a quorum pour tenir la réunion.

3. Parole au public (art. 68, LIP)

Il n'y a pas de représentants du public à la réunion.

4. Suivi au procès-verbal du 20 février 2013

Dans le cadre de la semaine institutionnelle du français il y a eu un concours de suggestions de chansons en langue française. De plus, 169 enfants ont participé à la lecture. Un enfant de 6^e a été parmi les 20 premiers dans la dictée PGL régionale.

Le Conseil d'établissement a approuvé l'activité boîte à lunch. 7 parents se sont présentés. Au comité de quartier, lundi dernier, il y a eu une étude de l'organisme qui s'occupe du décrochage scolaire. Le CAPSUM a fait une journée avec les parents pour discuter de l'implication des parents dans les écoles. Il y a une vague de nouveaux parents qui veulent s'impliquer. Il doit y avoir des discussions en lien avec le manque d'implication des parents. Les parents se sentent peut-être intimidés ou ont peut-être vécus l'échec à l'école. Monsieur Christopher Hall suggère d'utiliser le souper spaghetti pour démystifier l'école et l'OPP et l'importance de la participation des parents.

Point 9 : certains parents sont plus réfractaires à l'interdiction de rester dans la cour d'école. M. Provost travaille avec ces parents pour les amener à respecter le règlement. La conférence de M. Omalosanga a été appréciée. Les enseignants ont été satisfaits de la conférence et les enfants ont été captivés.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5103-5975
Télécopieur : (514) 5103-3435

Point 12 : Monsieur Philippe Tétrau et Madame Francine ont fait une présentation devant le ministère de l'éducation et des sports pour présenter le projet de maternelle 4 ans qui se vit ici à l'école depuis 4 ans. Globalement la rencontre s'est très bien déroulée. L'École Montréalaise pour tous était présente. Le ministère s'interroge sur la pertinence d'implanter un programme pour maternelle 4 ans à temps plein. Le courriel de rétroaction dit que la présentation était intéressante et appréciée. Dans les autres écoles il n'y a que des projets pilote seulement.

5. Approbation du procès-verbal du 20 février 2013 (art. 69, LIP)

M. Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-03-27-98**. La résolution **CÉ-2013-03-27-98** stipule ce qui suit : « Le procès verbal du 20 février est approuvé ».

La résolution **CÉ-2013-03-27-98** est adoptée à l'unanimité.

6 Mot de la présidente

Résistance des parents à s'impliquer. Désresponsabilisation des autres parents. Ils ne comprennent pas les procédures ou ne se sentent pas accueillis Il faut apprivoiser les parents. Peut-être que des invitations ciblées pourraient être lancées à certains parents. Certaine valorisation pour le parent qui se sent demandé. L'an prochain, présenter la Fondation et l'OPP en première partie de la réunion de parents en début d'année et faire une présentation dynamique.

7. Mot de la direction

Mme Christiane Isabelle est maintenant en congé indéterminé. Madame Barbara Brisson a bien pris le relais.

La photo scolaire pour l'an prochain aura lieu le 11 septembre 2013. Habituellement l'organisation était la responsabilité de Madame Côté de 6^e année. Mme Caroline Boyer prendra le relais avec la même compagnie pour l'an prochain.

Les activités parascolaires ont débuté avec un peu de retard. D'autres vont débuter en avril, mai et juin. Les idées d'activités parascolaires doivent être soumises à Monsieur Provost. L'ultimate frisbee a été suggéré. Les élèves de 5^e et 6^e année ont embarqué avec beaucoup d'enthousiasme. Le basketball a débuté, en collaboration avec Educ-Action, pour les 3^e et 4^e année. Le chant choral va débuter mardi prochain. Il y a 42 inscriptions à date. Seulement 1 intervenante a été engagée donc il faudra trouver un



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5103-5975
Télécopieur : (514) 5103-3435

parent bénévole. Il se peut qu'on doive faire 2 groupes ou alors embaucher une 2^e personne.

En collaboration avec le SPVM, il y aura une pratique de confinement en cas d'intrusion. La pratique générale se déroulera la semaine prochaine. Les enseignants ont rencontré une policière Socio-com pour discuter de l'approche à adopter. Une lettre sera envoyée à tous les parents. Les parents qui désirent que leurs enfants ne participent pas pourront le mentionner. Ces enfants seront confinés dans un autre local.

Mme Cousineau, la nouvelle commissaire, viendra visiter l'école le 8 avril pour venir voir ce qui se vit à l'école.

8. Présentation des points saillants du questionnaire sur l'environnement socio-éducatif (QES) de l'école (art. 75.1, LIP)

Point reporté à une autre rencontre. Les résultats du questionnaire, rempli par les enseignants et les élèves de 4^e 5^e 6^e année seront revus par une analyste statistique de la commission scolaire. On attendra les résultats et l'interprétation pour présenter ce point. L'échéance est en décembre 2013.

9. Activités de la Fondation

La prochaine réunion de la fondation prévue le 2 avril permettra de faire le point sur le Zumbathon du 16 mars dernier. La soirée s'est très bien déroulée et a été grandement appréciée. Plus de 40 certificats-cadeaux ont été tirés à la fin de la soirée. Ce fut une belle première expérience et la Fondation souhaite recommencer l'an prochain.

La Fondation se demande comment encourager les parents à participer au souper-spectacle. Nous pourrions proposer un prix pour l'élève qui vend le plus de billets, offrir 1 billet de tirage pour chaque billet vendu et prévoir des cadeaux pour chaque classe.

Le souper-spectacle prévu le 25 mai prendra place au C.R.C.S. St-Zotique dans le grand gymnase. La publicité indiquera que du vin et de la bière seront vendus sur place. Madame Sauvageau demandera des soumissions pour le repas et autres accessoires nécessaires à l'organisation de la soirée.

La chorale des enfants pourrait se produire en début de soirée si on le souhaite.

10. Mot de la déléguée au comité de parents du réseau ouest



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5103-5975
Télécopieur : (514) 5103-3435

La rencontre d Comité de parents du Sud-Ouest aura lieu demain le 28 mars. Quelques changements à prévoir.

Les frais exigés aux parents pour la liste des effets scolaires doit être approuvé au CÉ. Un sondage est à compléter et retourner prochainement. Coalition Congrès 2013 organise divers ateliers samedi le 1^{er} juin.

11. Mot des représentants du personnel enseignant

Monsieur Germain remercie Madame Ayong pour le souper. Madame Fillion rappelle qu'il y a un problème d'application de la politique culturelle et linguistique, surtout au secondaire. On améliore la réussite des élèves par la maîtrise du français. Il faut souligner le rôle des enseignants dans la francisation au primaire. Voir le document en pièce jointe de Madame Fillion. Monsieur Germain précise qu'il ne faut pas enlever, par exemple, la musique en anglais lors des événements ou fêtes d'école.

Monsieur Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-03-27-99**. La résolution **CÉ-2013-03-27-99** stipule ce qui suit : « La résolution qui propose que le répertoire de chansons et les messages qui y sont diffusés soient majoritairement en français est approuvée. ».

La résolution **CÉ-2013-03-27-99** est adoptée à l'unanimité.

12. Mot de la représentante du service de garde

Madame Rachel Demers aimerait redorer l'image du quartier et de l'école. L'école a été mentionnée à la réunion.

Mme Émond trouvait que le montant à payer pour les 3 congés à venir est important. Les sorties sont payables à l'avance car l'historique prouve qu'il est difficile de se faire payer par la suite. On suggère de laisser quelqu'un ici pour les 4 prochaines journées pédagogiques afin de ne pas obliger les parents qui ne peuvent payer à garder leur enfant à la maison. S'il n'y a pas assez d'inscriptions, la sortie sera annulée.

Monsieur Provost encourage Monsieur Hall et Madame Boucher à diriger les parents qui sont en désaccord à aller voir Madame Demers.

13. Mot de la représentante de la communauté



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5103-5975
Télécopieur : (514) 5103-3435

Madame Julie Mercure aimerait être informée à l'avance lorsqu'il y a des activités qui se mettent en place après l'école. Il y a une diminution marquée de fréquentation par les élèves de 5^e et 6^e. Il y a 4 intervenants pour 3 élèves depuis le début du frisbee. Les activités parascolaires sont offertes après les devoirs. Monsieur Provost verra si le frisbee pourrait être donné le midi. Madame Demers demande si cela laissera le temps aux enfants de manger le midi. Le service de dîner a déjà une plage horaire serrée pour faire manger les enfants. Monsieur Provost et Madame Mercure pourront en reparler ensemble. Madame Mercure est ouverte à l'idée de changer les horaires des intervenants.

14. Varia

Monsieur Hall demande si les enfants se lavent les mains avant de manger. Madame Demers précise que c'est aux enfants à prendre l'initiative de se laver les mains avant les repas.

Madame Filion annonce que son groupe ira le mardi 23 avril en après-midi voir les objets de culte à l'église St-Zotique entre 13 h et 14 h.

Monsieur Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-03-27-100**. La résolution **CÉ-2013-03-27-100** stipule ce qui suit : « La visite de l'église St-Zotique par les élèves de Mme Fillion est approuvée. ».

La résolution **CÉ-2013-03-27-100** est **adoptée à l'unanimité**.

15. Levée de l'assemblée

Madame Isabelle Fillion propose la levée de l'assemblée.

La réunion prend fin à 21h00.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 24 avril 2013.

Le directeur,

Alain Provost

La présidente,

Damaris Ayong